



المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
Ecole Nationale Polytechnique

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

Département de Maîtrise des Risques Industriels et
Environnementaux "MRIE"



المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
Ecole Nationale Polytechnique

Conférences

Khaled MESSAOUD

Expert et Formateur chez l'OPREBATPH

animera deux conférences le mardi **10 avril** et le mercredi **18 avril 2018** de **13h30 à 16h30** à
l'Amphithéâtre de Génie Civil

Date	Thème
Mardi 10 avril 2018	Les chutes de hauteur dans le BTPH : risques et prévention
Mercredi 18 avril 2018	Elaboration d'un Plan d'Hygiène et de Sécurité "PHS"

*Les enseignants-chercheurs et les élèves-ingénieurs ainsi que toute personne intéressée sont
cordialement invités*

Biographie

REFERENCES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLES

- Responsable d'Hygiène et Sécurité, Grand Groupe de Construction ;
- Juillet 2007 - Octobre 2009 : Directeur Technique et Développement à l'OPREBATH ;
- 2006 - Juillet 2007 : Chef de Département Technique à l'OPREBATH ;
- Assistant du PDG et manager de responsables HSE : COSIDER GROUPE ;
- Expert HSE : bureau de contrôle et de suivi étranger ;
- Expérience professionnelle : plus de 20 ans.

FORMATIONS ET DIPLOMES

- 1989 : Ingénieur d'état en génie Civil, voies et ouvrages d'art de l'USTHB ;
- Formation de technicien supérieur en chimie nucléaire ;
- Formation sur l'hygiène et la sécurité avec la CRAMIF ;
- Cycle de formation sur le bruit et la sécurité en milieu industriel ;
- Formation sur les chutes de hauteur ;
- Formation en MRP méthode de résolution des problèmes
- Formation d'auditeur QHSE selon la norme 19011 ;
- Formation sur les normes OHSAS 14001 et ISO 14001

MODULES ENSEIGNES

- Les travaux en hauteur ;
- Les espaces confinés ;
- L'enquête d'accident ;
- L'évaluation des risques professionnels ;
- Le Plan d'Hygiène et de Sécurité "PHS" ;
- L'organisation de la prévention dans le BTPH;
- Travaux d'excavation et de fouilles en tranchées;
- Les engins de terrassement et de travaux routiers;
- Le permis de travail ;
- La manutention manuelle et mécanique ;
- La réglementation algérienne en matière d'hygiène et de sécurité.